

157510-2026 - Konkursas

Prancūzija – Restauravimo darbai – Marché global sectoriel relatif à la rénovation de la blanchisserie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims

OJ S 46/2026 06/03/2026

**Skelbimas apie pirkimą arba koncesiją. Įprasta tvarka
Darbai**

1. Pirkėjas

1.1. Pirkėjas

Oficialus pavadinimas: CHU de Reims

E. paštas: cellulemarches@chu-reims.fr

Pirkėjo teisinė forma: Viešosios teisės reglamentuojama įstaiga

Perkančiosios organizacijos veiklos sritis: Sveikata

2. Procedūra

2.1. Procedūra

Pavadinimas: Marché global sectoriel relatif à la rénovation de la blanchisserie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims

Aprašymas: Le présent marché a pour objet la rénovation de la blanchisserie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims. Le marché regroupe l'ensemble des prestations de conception et de réalisation nécessaires à la réalisation des ouvrages. Plus précisément, les travaux concernent : - La conception des ouvrages, - La réalisation des travaux en assurant la poursuite de l'activité de blanchisserie, - La garantie de parfait achèvement (GPA), - La maintenance de niveau 4 et/ou 5 dans le cas où le maître d'ouvrage décide de choisir la(es) PSE correspondante(s). La description des travaux et de leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Programme Technique Détaillé (PTD) et ses éventuelles annexes (lequel sera transmis à la phase offres).

Procedūros identifikatorius: bde40d86-a647-4a2c-9852-2ecf7ebf26fd

Vidaus identifikatorius: CHUMGS-Blanchisserie-Candidature

Pirkimo būdas: Konkurencinis dialogas

Pagrindiniai procedūros ypatumai: Le présent marché a pour objet la rénovation de la blanchisserie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims. Concernant la conception et la réalisation : le marché prend la forme d'un marché ordinaire, lequel n'est pas exécuté par l'émission de bons de commande successifs. Le marché est traité par application d'un prix global et forfaitaire au sens de l'article R.2112-6 du Code de la commande publique. Le délai d'exécution du marché est de 2 ans, comprenant les études de conception, la période de préparation et le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux à compter de la réception de l'ordre de service. Concernant la maintenance : dans le cas où le maître d'ouvrage décide de retenir la(es) PSE correspondante(s), le marché prend la forme d'un accord cadre à bons de commande au sens du 2e alinéa de l'article R.2162-2 du Code de la commande publique, lequel est exécuté par l'émission de bons de commandes successifs dans les conditions prévues aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commande est conclu avec un seul opérateur économique. L'accord-cadre à bons de commande est conclu sans minimum mais avec un maximum correspondant à deux fois le montant estimé fixé par le candidat dans son offre. La durée sera définitivement fixée à l'issue du dialogue au stade de l'offre finale.

2.1.1. Tikslas

Sutarties objektas: Darbai

Pagrindinis klasifikacijos kodas (cpv): 45454100 Restauravimo darbai

Kiti klasifikacijos kodai (cpv): 71323000 Pramonės procesų ir gamybos inžinerinio projektavimo paslaugos, 51543400 Skalbiklinės skalbimo, sausojo valymo ir džiovavimo mašinų montavimo paslaugos

2.1.2. Sutarties vykdymo vieta

Šalies administracinis vienetas (NUTS): Marne (FRF23)

Šalis: Prancūzija

2.1.4. Bendra informacija

Papildoma informacija: Pour les 2 lots, il n'est pas prévu de visite préalablement à la remise des candidatures. Une visite du site pourra être organisée avec les candidats admis à participer au dialogue. En tout état de cause, le candidat est réputé avoir une parfaite connaissance du site, de ses abords et de ses accès. OBTENTION DU DCE : Le DCE pourra être téléchargé intégralement via le site dont l'adresse est la suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Le téléchargement du dossier de consultation sur cette plate-forme de dématérialisation est en accès libre. --- MODALITÉS DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES : * Les candidatures seront obligatoirement transmises par voie électronique sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr> jusqu'à la date et heure limites de remise des candidatures. * Copie de sauvegarde : les candidats auront également la possibilité d'effectuer un double envoi ; à savoir la transmission électronique accompagnée d'une copie de sauvegarde, sur support papier ou sur support physique électronique, dans les conditions précisées à l'article III de l'annexe 1 au Règlement de la Consultation. * Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont annexées au Règlement de la Consultation (annexe n° 1).

Teisinis pagrindas:

Direktyva 2014/24/ES

2.1.5. Pirkimo sąlygos

Pateikimo sąlygos:

Didžiausias pirkimo dalių, dėl kurių vienas dalyvis gali pateikti pasiūlymus, skaičius: 2

Sutarties sąlygos:

Didžiausias pirkimo dalių, dėl kurių vienam dalyviui gali būti skirtos sutartys, skaičius: 2

2.1.6. Pašalinimo pagrindai

Pašalinimo pagrindų šaltiniai: Pirkimo dokumentas

5. Pirkimo dalis

5.1. Pirkimo dalis: LOT-0001

Pavadinimas: Lot n° 1 - Rénovation de la blanchisserie

Aprašymas: Rénovation de la blanchisserie

5.1.1. Tikslas

Sutarties objektas: Darbai

Pagrindinis klasifikacijos kodas (cpv): 45454100 Restauravimo darbai

Kiti klasifikacijos kodai (cpv): 71323000 Pramonės procesų ir gamybos inžinerinio projektavimo paslaugos, 51543400 Skalbiklinės skalbimo, sausojo valymo ir džiovavimo mašinų montavimo paslaugos

5.1.2. Sutarties vykdymo vieta

Miestas: Reims

Šalies administracinis vienetas (NUTS): Marne (FRF23)

Šalis: Prancūzija

5.1.3. Numatomas galiojimas

Galiojimas: 2 Metai

5.1.6. Bendra informacija

Rezervuota dalyvavimo teisė:

Dalyvavimas nerezervuotas.

Iš ES fondų nefinansuojamas pirkimo projektas

Pirkimui taikoma Sutartis dėl viešųjų pirkimų (SVP): taip

Papildoma informacija: Variantes à l'initiative des candidats (variantes libres) : Les variantes sont autorisées. Elles pourront porter sur des solutions alternatives en termes de modalités calendaires et horaires pour la réalisation des travaux et la pose des équipements. Dans ce cas, les candidats sont autorisés à présenter des propositions de variantes sans obligation de présenter une offre de base. Les variantes pourront également porter sur l'extension de garantie des équipements. Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit de faire de l'une de ces variantes une offre de base, soit de les supprimer à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. Variantes à l'initiative de l'acheteur (variantes obligatoires) : Les candidats ont l'obligation de faire une proposition sur la variante ci-après : - Réalisation des travaux et pose des équipements de 16h à minuit en semaine sans modifications sur les horaires de fonctionnement de la blanchisserie la semaine (6h à 16h). Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit de faire de cette variante une offre de base, soit de la supprimer, soit d'en ajouter une ou plusieurs autres, à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. ----- Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) : Les candidats ont la possibilité, pour le lot concerné, de faire une proposition pour les prestations supplémentaires listées à l'article 3.4.3 du RC. L'absence d'une proposition pour ces prestations supplémentaires facultatives n'entraînera pas le rejet de l'offre. Le coût unitaire de ces prestations supplémentaires apparaîtra distinctement du prix de l'offre de base. Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit d'intégrer une ou plusieurs PSE à l'offre de base, soit d'en supprimer, soit d'en ajouter, à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. ----- En application des dispositions de l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, il est fait interdiction aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures et offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cas où les opérateurs économiques présentent pour le marché plusieurs candidatures ou offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements, alors toutes les candidatures/offres concernées seront éliminées. En conséquence, un même opérateur économique ne peut valablement faire une première candidature en qualité de membre d'un groupement et une seconde candidature en qualité de membre d'un autre groupement. En revanche, l'exclusivité n'est pas étendue aux sous-traitants : il n'y a pas d'interdiction à ce qu'un sous-traitant soit présenté au stade de la passation du marché par plusieurs groupements. ----- Réalisation de prestations similaires : En application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de conclure avec le maître d'œuvre un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle le nouveau marché peut être conclu ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. ----- PRIME : Lors de la phase offres, chaque candidat admis à participer au dialogue et ayant remis une prestation conforme aux documents de la

consultation recevra une prime d'un montant de 30 000 € HT. La rémunération du titulaire du marché tiendra compte de la prime qui lui aura été versée pour sa participation à la procédure. ---- Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : - La capacité professionnelle de chacun des membres du groupement, appréciée au regard des références présentées de contrat de nature et de complexité équivalente. - La capacité technique de tous les membres du groupement. - Les capacités économiques et financières de tous les membres du groupement candidat appréciées au regard des chiffres d'affaires présentés. ---- Conformément à l'article R.2171-23 du Code de la commande publique, sauf s'il est lui-même une petite ou moyenne entreprise ou un artisan, ou si la structure économique du secteur concerné ne le permet pas, la part minimale que le titulaire s'engage à confier, directement ou indirectement, à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans, en application de l'article L.2171-8 du Code la commande publique, est fixée à 20 % du montant prévisionnel du marché.

5.1.9. Atrankos kriterijai

Pasirinkimo kriterijų šaltiniai: Pirkimo dokumentas

Informacija apie dviejų etapų procedūros antrąjį etapą:

Mažiausias į antrąjį procedūros etapą kviečiamų kandidatų skaičius: 3

Didžiausias į antrąjį procedūros etapą kviečiamų kandidatų skaičius: 3

Procedūra vyks nuosekliais etapais. Kiekviename etape kai kurie dalyviai gali būti pašalinti

5.1.10. Skyrimo kriterijai

Naudotino metodo aprašymas, jei lyginamasis svoris negali būti išreikštas kriterijais: Les critères pondérés pour le jugement des offres sont les suivants : 1) Valeur technique appréciée au regard des performances techniques, énergétiques et environnementales de l'ouvrage, de la qualité des matériaux et de leur durabilité sur 35 %, 2) Qualité de l'organisation prévue pour l'exécution du marché appréciée au regard de la note relative au phasage et au délai de réalisation des études de conception et des travaux et de la note présentant les moyens humains et techniques envisagés sur 30 %, 3) Prix sur 30 %, 4) Taux du marché réservé à des PME sur 5 %.

5.1.11. Pirkimo dokumentai

Pirkimo dokumentų adresas: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2948618&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Pirkimo sąlygos

Pateikimo sąlygos:

Pateikimas elektroninėmis priemonėmis: Privalomos

Pateikimo adresas: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2948618&orgAcronyme=x7c>

Kalbos, kuriomis galima pateikti pasiūlymus arba dalyvavimo prašymus: prancūzų kalba

Elektroninis katalogas: Draudžiamos

Alternatyvūs pasiūlymai: Privalomos

Dalyvavimo prašymų priėmimo terminas: 07/04/2026 15:00:00 (UTC+01:00) Vidurio Europos laikas, Vakarų Europos vasaros laikas

Sutarties sąlygos:

Sutartis turi būti vykdoma pagal globojamų darbo grupių užimtumo programas: Ne

Elektroninės sąskaitos faktūros: Privalomos

Bus naudojami elektroniniai užsakymai: taip

Bus naudojami elektroniniai mokėjimai: taip

5.1.15. Metodai

Preliminarioji sutartis:

Preliminariosios sutarties nėra

Informacija apie dinaminę pirkimo sistemą:

Dinaminės pirkimo sistemos nėra

5.1.16. Išsamesnė informacija, tarpininkavimas ir peržiūra

Peržiūros organizacija: Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Informacija apie peržiūros terminus: Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (CJA), - Référé contractuel : article L551-13 et suivants du CJA, - Recours en contestation de validité du contrat en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne.

5.1. Pirkimo dalis: LOT-0002

Pavadinimas: Lot n° 2 - Tri automatique du linge

Aprašymas: Tri automatique du linge

5.1.1. Tikslas

Sutarties objektas: Darbai

Pagrindinis klasifikacijos kodas (cpv): 45454100 Restauravimo darbai

Kiti klasifikacijos kodai (cpv): 71323000 Pramonės procesų ir gamybos inžinerinio

projektavimo paslaugos, 51543400 Skalbiklinės skalbimo, sausojo valymo ir džiovinimo mašinų montavimo paslaugos

5.1.2. Sutarties vykdymo vieta

Miestas: Reims

Šalies administracinis vienetas (NUTS): Marne (FRF23)

Šalis: Prancūzija

5.1.3. Numatomas galiojimas

Galiojimas: 2 Metai

5.1.6. Bendra informacija**Rezervuota dalyvavimo teisė:**

Dalyvavimas nerezervuotas.

Iš ES fondų nefinansuojamas pirkimo projektas

Pirkimui taikoma Sutartis dėl viešųjų pirkimų (SVP): taip

Papildoma informacija: Variantes à l'initiative des candidats (variantes libres) : Les variantes sont autorisées. Elles pourront porter sur des solutions alternatives en termes de modalités calendaires et horaires pour la réalisation des travaux et la pose des équipements. Dans ce cas, les candidats sont autorisés à présenter des propositions de variantes sans obligation de présenter une offre de base. Les variantes pourront également porter sur l'extension de garantie des équipements. Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit de faire de l'une de ces variantes une offre de base, soit de les supprimer à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. Variantes à l'initiative de l'acheteur (variantes obligatoires) : Les candidats ont l'obligation de faire une proposition sur la variante ci-après : - Réalisation des travaux et pose des équipements de 16h à minuit en semaine sans modifications sur les horaires de fonctionnement de la blanchisserie la semaine (6h à 16h). Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit de faire de cette variante une offre de base, soit de la supprimer, soit d'en ajouter une ou plusieurs autres, à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. ----- Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) : Les candidats ont la possibilité, pour le lot concerné, de faire une proposition pour les prestations supplémentaires listées à l'article 3.4.3 du RC. L'absence d'une proposition pour

ces prestations supplémentaires facultatives n'entraînera pas le rejet de l'offre. Le coût unitaire de ces prestations supplémentaires apparaîtra distinctement du prix de l'offre de base. Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit d'intégrer une ou plusieurs PSE à l'offre de base, soit d'en supprimer, soit d'en ajouter, à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. ----- En application des dispositions de l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, il est fait interdiction aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures et offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cas où les opérateurs économiques présentent pour le marché plusieurs candidatures ou offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements, alors toutes les candidatures/offres concernées seront éliminées. En conséquence, un même opérateur économique ne peut valablement faire une première candidature en qualité de membre d'un groupement et une seconde candidature en qualité de membre d'un autre groupement. En revanche, l'exclusivité n'est pas étendue aux sous-traitants : il n'y a pas d'interdiction à ce qu'un sous-traitant soit présenté au stade de la passation du marché par plusieurs groupements. ----- Réalisation de prestations similaires : En application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de conclure avec le maître d'œuvre un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle le nouveau marché peut être conclu ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. ----- PRIME : Lors de la phase offres, chaque candidat admis à participer au dialogue et ayant remis une prestation conforme aux documents de la consultation recevra une prime d'un montant de 30 000 € HT. La rémunération du titulaire du marché tiendra compte de la prime qui lui aura été versée pour sa participation à la procédure. ----- Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : - La capacité professionnelle de chacun des membres du groupement, appréciée au regard des références présentées de contrat de nature et de complexité équivalente. - La capacité technique de tous les membres du groupement. - Les capacités économiques et financières de tous les membres du groupement candidat appréciées au regard des chiffres d'affaires présentés. ----- Conformément à l'article R.2171-23 du Code de la commande publique, sauf s'il est lui-même une petite ou moyenne entreprise ou un artisan, ou si la structure économique du secteur concerné ne le permet pas, la part minimale que le titulaire s'engage à confier, directement ou indirectement, à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans, en application de l'article L.2171-8 du Code la commande publique, est fixée à 20 % du montant prévisionnel du marché.

5.1.9. Atrankos kriterijai

Pasirinkimo kriterijų šaltiniai: Pirkimo dokumentas

Informacija apie dviejų etapų procedūros antrąjį etapą:

Mažiausias į antrąjį procedūros etapą kviečiamų kandidatų skaičius: 3

Didžiausias į antrąjį procedūros etapą kviečiamų kandidatų skaičius: 3

Procedūra vyks nuosekliais etapais. Kiekviename etape kai kurie dalyviai gali būti pašalinti

5.1.10. Skyrimo kriterijai

Naudotino metodo aprašymas, jei lyginamasis svoris negali būti išreikštas kriterijais: Les critères pondérés pour le jugement des offres sont les suivants : 1) Valeur technique appréciée au regard des performances techniques, énergétiques et environnementales de l'ouvrage, de la qualité des matériaux et de leur durabilité sur 35 %, 2) Qualité de l'organisation prévue pour l'exécution du marché appréciée au regard de la note relative au phasage et au

délai de réalisation des études de conception et des travaux et de la note présentant les moyens humains et techniques envisagés sur 30 %, 3) Prix sur 30 %, 4) Taux du marché réservé à des PME sur 5 %.

5.1.11. Pirkimo dokumentai

Pirkimo dokumentų adresas: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2948618&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Pirkimo sąlygos

Pateikimo sąlygos:

Pateikimas elektroninėmis priemonėmis: Privalomos

Pateikimo adresas: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2948618&orgAcronyme=x7c>

Kalbos, kuriomis galima pateikti pasiūlymus arba dalyvavimo prašymus: prancūzų kalba

Elektroninis katalogas: Draudžiamos

Alternatyvūs pasiūlymai: Privalomos

Dalyvavimo prašymų priėmimo terminas: 07/04/2026 15:00:00 (UTC+01:00) Vidurio Europos laikas, Vakarų Europos vasaros laikas

Sutarties sąlygos:

Sutartis turi būti vykdoma pagal globojamų darbo grupių užimtumo programas: Ne

Elektroninės sąskaitos faktūros: Privalomos

Bus naudojami elektroniniai užsakymai: taip

Bus naudojami elektroniniai mokėjimai: taip

5.1.15. Metodai

Preliminarioji sutartis:

Preliminariosios sutarties nėra

Informacija apie dinaminę pirkimo sistemą:

Dinaminės pirkimo sistemos nėra

5.1.16. Išsamesnė informacija, tarpininkavimas ir peržiūra

Peržiūros organizacija: Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Informacija apie peržiūros terminus: Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (CJA), - Référé contractuel : article L551-13 et suivants du CJA, - Recours en contestation de validité du contrat en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne.

8. Organizacijos

8.1. ORG-0001

Oficialus pavadinimas: CHU de Reims

Registracijos numeris: 26510005700487

Pašto adresas: 45 rue Cognacq-Jay

Miestas: Reims Cedex

Pašto kodas: 51092

Šalies administracinis vienetas (NUTS): Marne (FRF23)

Šalis: Prancūzija

E. paštas: cellulemarches@chu-reims.fr

Telefono numeris: 0310736039

Interneto adresas: <http://www.chu-reims.fr>

Pirkėjo profilis: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Šios organizacijos vaidmenys:

Pirkėjas

8.1. ORG-0002

Oficialus pavadinimas: Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Registracijos numeris: 17510005600019

Pašto adresas: 25 rue du Lycée

Miestas: Châlons-en-Champagne Cedex

Pašto kodas: 51036

Šalies administracinis vienetas (NUTS): Marne (FRF23)

Šalis: Prancūzija

E. paštas: greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Telefono numeris: 0326668687

Šios organizacijos vaidmenys:

Peržiūros organizacija

Skelbimo informacija

Skelbimo identifikatorius / versija: 50756211-13f5-4deb-8c4a-e573f421d8c2 - 01

Formos tipas: Konkursas

Skelbimo rūšis: Skelbimas apie pirkimą arba koncesiją. Įprasta tvarka

Skelbimo porūšis: 16

Skelbimo išsiuntimo data: 04/03/2026 16:11:53 (UTC+01:00) Vidurio Europos laikas, Vakarų Europos vasaros laikas

Kalbos, kuriomis šis skelbimas oficialiai skelbiamas: prancūzų kalba

Skelbimo paskelbimo numeris: 157510-2026

OL S numeris: 46/2026

Paskelbimo data: 06/03/2026